...gnements ornés de trophées et drapeaux tricoloures; il réunit de nombreuses personnalités de Lens et de la région.

A l'issue du déjeuner, M. Herriot remet des distinctions suivantes: croix de chevalier de la Légion d'honneur à MM. Edouard Vermorch, publiciste, secrétaire général de la des travaux du fond des mines de Courrières à Billy-Montigny, ainsi que diverses autres mairie de Lens et Beyle, ingénieur en chef distinctions.

Au dessert, des discours sont prononcés par MM. Peyral, préfet du Pas-de-Calais, qui célèbre la reconstitution prodigieuse de Lens; Basty, qui fait l'éloge de la politique du Cartel, et spécialement de M. Herriot. Il termine en déclarant: « Mon cher Président, le pays est avec vous et vous suivra sans défaillance dans la voie que vous lui avez montrée, vers la paix et le progrès. »

DISCOURS DE M. HERRIOT

M. Herriot prend la parole et exprime la joie qu'il éprouve à tenir la promesse qu'il avait faite comme Président du Conseil. Il rappelle que Lens dévasté par la guerre a perdu 800 victimes civiles.

Le Président de la Chambre parle des élections municipales.

Au lendemain de telles élections, dit-il, on est fondé à croire que jamais la République, celle que nous aimons, celle que nous voulons, n'a été plus solide qu'à l'heure présente. On pourra nuancer celle-ci ou celui-là, mais il faut que, dès maintenant, les adversaires de la République en prennent leur parti. La République est invincible et à l'abri de toutes atteintes. Quel est donc notre devoir envers notre pays, envers la République? Le premier devoir est d'assurer la sécurité de la stabilité à tous ceux qui travaillent. Il ne faut plus qu'on révèle le spectacle de ces enfants privés de leur mère morte de souffrance, de leur père mort en défendant le pays. Il ne faut pas que les nations vaincues puissent se venger. Le premier devoir de tout gouvernement, est d'assurer la sécurité du pays. A ce devoir, j'ai la certitude de n'avoir jamais manqué.

J'ai si peu manqué à ce devoir, déclare M. Herriot, que lorsque le 18 janvier, j'ai parlé à la tribune de la Chambre, non seulement nos amis, mais des hommes venus de la droite et du centre, ont reconnu que mon gouvernement avait fait tout ce qu'il fallait pour la sécurité de la France.

M. Herriot commente ensuite l'œuvre qu'il a accomplie à Genève en vue de la paix, puis passant à la politique intérieure, il développe cette idée que ceux qui frayent la voie à la violence et aux désordres sont ceux qui refusent les satisfactions raisonnables à ceux qui veulent travailler librement.

Le Président de la Chambre, après avoir exalté l'œuvre sociale de la République, ajoute que l'instruction doit être plus largement répandue et l'école unique réalisée sans pour cela penser à créer aucun monopole d'enseignement.

L'INAUGURATION DU MONUMENT

Le Président se rend en traversant toute la ville noire de monde, au monument aux Morts. Celui-ci dressé sur la Place Cantin, représente la ville de Lens entourée d'un poilu, d'un mineur et d'un mutilé. Le monument de pierre blanche produit un grand effet. Les dizaines de milliers de Lensois présents à la cérémonie, observent un recueillement ému. De nombreux hauts-parleurs répercutent dans toute la ville les discours de MM. Neuville, président des Anciens Combattants; Basly et Herriot.

M. Herriot fait le tableau du martyre de la ville de Lens, ville démolie de fond en comble comme l'étaient autrefois les cités qui se trouvaient sur le chemin des invasions barbares.

« Le Président de la Chambre, au nom de toute la France, vous remercie de votre héroïsme. »

Le discours du Président est salué par une ovation, puis quatre-vingts sociétés défilent, musique en tête, toutes bannières déployées devant le Président.

La cérémonie a pris fin vers 17 heures. M. Herriot s'est rendu en auto à Arras d'où il a pris le train de 19 h. 10, pour Paris.

A-t-on découvert le microbe des oreillons?

A la dernière réunion de la Société de biologie, M. Kermorgant a déclaré qu'il avait découvert un spirochète parfaitement caractérisé qui existe dans la salive des malades atteints des oreillons.

Ce microbe vit habituellement en association avec une autre bactérie spéciale qui, sans paraître capable de pouvoir reproduire la maladie, est cependant nécessaire à l'existence du spirochète.

En inoculant ces deux germes à des singes, M. Kermorgant a communiqué les oreillons aux animaux étudiés.

LES GRANDS EXPOSITS AÉRIENS

Une expédition soviétique va entreprendre le trajet Moscou-Pékin

Moscou, 24 mai. — Le 10 juin, une expédition aérienne soviétique composée de dix avions de différents types, dont trois avions construits dans les usines soviétiques, entreprendra le trajet aérien Moscou-Pékin, à travers la Mongolie et le désert de Gobi.

L'expédition, dont l'itinéraire sera de 7.000 kilomètres, est organisée par la société des Amis de la Flotte aérienne, dans un dessein d'étude de la voie aérienne de l'Extrême-Orient. Le vol au-dessus des crêtes du Transbaïkal présente des difficultés considérables.

Un projet de voyage de Madrid à Buenos-Ayres

Madrid, 24 mai. — Les journaux annoncent que les capitaines aviateurs Franco et Bastera comptent effectuer, cet été, en hydravion, le voyage de Madrid à Buenos-Ayres, s'ils réussissent à surmonter les difficultés économiques que présente l'exécution de ce projet.

UN BURALISTE assassiné et dévalisé dans l'Aisne par deux bandits

Soissons, 24 mai. — M. Lheutre, 45 ans, maréchal, débitant et buraliste dans la commune de Vauxrezis, se rendait, à bicyclette à Soissons, pour faire aux entrepôts de tabac sa provision, lorsque, sur la route de Vauxrezies à Pommier, il fut attaqué par deux individus qui, le faisant tomber de sa machine, l'entraînèrent dans le bois voisin à 12 mètres environ de la route, ils lui portèrent trois coups de couteau au cœur et lui tranchèrent la gorge. La mort fut instantanée.

Leur crime commis, les bandits dérobèrent à leur victime son portefeuille contenant 2.500 francs, mais, probablement dérangés, ils lui laissèrent sa montre en or et se sauvèrent dans les bois.

C'est M. Parisse, de Vauxrezis, qui, se rendant en voiture au marché de Soissons avec sa femme, trouva la victime.

La manifestation révolutionnaire au mur des Fédérés se passe sans incident

Paris, 24 mai. — La formation du cortège socialiste et communiste qui doit défiler devant le Mur des Fédérés, s'est effectué de 13 h. 30 à 14 h. 30, sans incident. A 14 heures 30, le cortège se met en marche et gagne lentement le Mur des Fédérés.

En tête marchent les membres du parti socialiste (S.F.I.O.), puis les communistes et les anarchistes.

La manifestation s'est déroulée de 14 h. 30 à 17 h. 30. Une trentaine de couronnes ont été déposées au Mur des Fédérés.

Les manifestants en défilant dans le cimetière du Père Lachaise ont chanté l'« Internationale ».

Quelques cris de « Vivent les Soviets! » ont été poussés par les communistes; ces cris ont été réprimés par le service d'ordre.

A part une légère altercation qui s'est produite vers 15 heures, à l'entrée du Père Lachaise, entre des communistes et des membres du parti socialiste (S.F.I.O.), il n'y a pas d'autre incident à signaler.

TROIS MANET LEGUES PAR Mme ZOLA AU MUSEE DU LOUVRE

Paris, 24 mai. — Mme Emile Zola, qui vient de mourir, a fait, en faveur du musée du Louvre, un legs important. Elle lui laisse, par testament, le célèbre portrait d'Emile Zola, par Manet, dont un amateur américain avait offert jadis 100.000 dollars. Un portrait au pastel de Mme Zola, par Manet, et le « Christ aux Anges », la seule aquarelle qu'on connaisse du peintre, complètent ce legs.

Une affaire d'envoûtement en Bukovine

Toute la Bukovine roumaine est tenue en haleine depuis deux mois par une affaire d'envoûtement dont l'héroïne est une jeune paysanne de Talpa, gros bourg situé à la frontière roumano-hongroise.

Eléonora Zugun, après être allée un jour rendre visite à sa grand'mère, centenaire et rebouteuse, a donné tous les signes de la possession.

Les mêmes symptômes l'ont accompagnée ... [illegible] ... elle fut internée. Ceci fut constaté par les médecins de l'hospice et par deux professeurs connus, les docteurs Flohr et Rammler.

On dut enfermer la jeune fille dans une bouteille d'un pavillon isolé et dont les malades furent évacués. Or, le 2 mai 1925, comme les médecins venaient faire à l'envoûtée leur visite quotidienne, on constata qu'elle avait disparu. Toutes les recherches demeurèrent vaines. On ne sait ce qu'Eléonora Zugun, la possédée de Talpa, est devenue.

Les commandes de matériel passées en Allemagne

Une délégation d'industriels du Nord reçue par le Ministre du Travail

M. Pierre Laval, ministre des Travaux Publics a reçu samedi une délégation d'industriels du Nord qui lui a été présentée par M. François Lefebvre, député, maire de Denain.

Les délégués ont attiré l'attention du ministre sur la répercussion fâcheuse que pourrait avoir sur l'industrie française, le développement des commandes de matériel roulant passées en Allemagne en application du Plan Dawes.

M. Pierre Laval a insisté auprès des réseaux afin qu'ils passent le plus tôt possible des marchés en France dans toute la mesure de leurs besoins et de leur trésorerie.

En outre, pour ménager le plus possible les intérêts de l'industrie française on s'efforcera d'obtenir de l'Allemagne par le jeu du Plan Dawes le maximum de produits et matières premières, qui font généralement défaut en France.

L'OCCUPATION DE LA RUHR

Prochain départ de la 1re D. I.

On annonce que dans quelque temps, la 1re division d'infanterie, sous les ordres du général Deuvé, partira dans la Ruhr pour y remplacer la 3e division.

LE DROIT A LA PENSION DES ASCENDANTS

Le « Journal des Pères et Mères » publie un numéro spécial sur le droit à la pension des ascendants, ainsi qu'une série d'articles documentaires très importants, susceptibles d'intéresser les parents des morts pour le pays.

Ce numéro contient en outre le texte intégral du rapport fait par M. Humbert Ricolfi, (au nom de la Commission des Pensions), sur la proposition de loi de M. Vincent-Auriol.

En vue de propager ce rapport, qui est du plus haut intérêt pour les ascendants, puisqu'il institue pour eux un droit absolu et nouveau à la réparation que leur doit le pays, le « Journal des Pères et Mères » est adressé gratuitement à tous ceux qui en font la demande, 9, rue Dulong, à Paris (XVIIe). Abonnement annuel: 8 francs.

PETITES NOUVELLES

FRANCE

— Sur l'immeuble portant le numéro 8 du quai d'Orléans, dans l'Ile St-Louis, a été inaugurée une plaque commémorative apposée en mémoire du poète Jean de la ville de Mirmont, tombé pour la France à 26 ans, et qui habita cet immeuble.

— Pierre Borel, ministre des travaux publics, a présidé le banquet champêtre du Syndicat général de la batellerie à Carrières-sous-Poissy. Il a ensuite visité l'école batelière de Conflans.

— Une délégation de l'Association « Les Mères à l'Etoile d'Or », qui groupe les mères américaines ayant perdu des fils pendant la guerre, a sollicité à un service religieux qui a eu lieu à la cathédrale américaine de la Sainte-Trinité. L'ambassadeur des Etats-Unis assistait à cette cérémonie.

ETRANGER

— Le Pape a reçu le cardinal Charost, archevêque de Rennes; Mgr Thomas, évêque de Langres; Mgr Chesnelong, archevêque de Sens.

— 40 soldats anglais ont été gravement malades après avoir mangé des conserves de poissons, en pays occupé. Deux sont morts.

— On confirme d'Athènes, la démission du patriarche œcuménique.

— Le Comité central du parti populiste allemand a réélu président du parti, le ministre des Affaires étrangères, M. Stresemann.

— Moscou préparerait une révolution en Bessarabie. L'armée rouge y coopérerait et la République soviétique serait proclamée et adjointe à la République moldave.

— Pour la seconde fois en huit jours, le quartier général des communistes à Glasgow, a été pillé. Un nombre incalculable de journaux et tracts de propagande ont été détruits. La police a procédé à une arrestation.

UN CONCOURS ... de la Société d'encouragement au devoir social

Cette société met au concours:

1° Les jardins ouvriers: déterminer le but et apprécier leur rôle moralisateur;

2° Les colonies de vacances peuvent-elles favoriser pratiquement le retour à la terre? Exposer les moyens.

3° Etude d'une œuvre à créer pour la protection de la petite épargne.

Le concours sera clos le 31 décembre 1925. Adresser les concours à M. E. Chapellier, directeur de la société, 14, rue Oudinot, Paris (VII°).

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, LUNDI 25 MAI:

Aujourd'hui, saint Urbain; demain, saint Philippe de Néris.

145e jour de l'année.

Soleil: Lever à 3 h.00; coucher, à 20 h. 36.

Lune: Nouvelle du 22; premier quartier le 30.

Bulletin météorologique pour la journée du 23 (région Nord): Temps couvert avec pluies, suivies d'éclaircies, averses et grains; vent de Sud-Ouest à Ouest, 6 à 12 m.; température stationnaire, minimum, 10°.

Consultation de nourrissons du Comité roubaisien de protection de l'Enfance:

A 15 h. 30, local de la Goutte de lait.

La distribution des primes des legs Alfred Motte-Grimonprez, Th. Lallemand et Julien Lagache

Dimanche à 11 h., a eu lieu dans la Salle Pierre-de-Roubaix, la distribution des primes des legs Alfred-Motte-Grimonprez-Th. Lallemand et Julien Gadenne.

Cette cérémonie était présidée par M. Alfred Lerouge, président du Bureau de Bienfaisance, assisté de MM. Maurice Fourgous, Maurice Dubrulle, Dumont, administrateurs, Fernand Motte, Fairon, consul de Belgique, Dubrunfaut, Lecomte, Lothélerie, Maseman, et Dujardin, membres du comité des fêtes des quartiers de la Fosse-aux-Chênes et du Cul-de-Four et de M. Cordonnier, secrétaire du Bureau de Bienfaisance.

Dans l'assistance qui était très nombreuse, on remarquait M. le chanoine Catteau, curé de la paroisse Saint-Martin.

DISCOURS DE M. ALFRED LEROUGE

M. Alfred Lerouge, en ouvrant la séance rappelle la générosité des philanthropes que furent Alfred Motte, Grimonprez, Théodore Lallemand et Julien Gadenne.

Dans une famille où règne l'ordre et la propreté, ajoute-t-il, les enfants contractent, par l'exemple, de bonnes habitudes. Le désordre et la crasse n'engendrent que la misère, la maladie et le vice.

Vous tous, ici présents, qui allez recevoir un encouragement, pouvez être félicités pour avoir compris votre devoir de chef de famille ou simplement d'homme d'ordre. Si vous êtes à l'honneur aujourd'hui, vous l'avez mérité, et les descendants et amis des bienfaiteurs, qui vous entourent aujourd'hui, vous apportent avec plaisir, le témoignage de leur estime. Je les remercie de leur présence ici et je leur demanderai bientôt de m'aider à vous remettre la récompense qui vous échoit.

Auparavant, permettez-moi de remercier également, mes amis du Comité des fêtes de la Fosse-aux-Chênes et du Cul-de-Four. Un reliquat important de la fête de quartiers de 1924 leur a permis l'achat de quinze primes qui s'ajouteront à celles qui sont accordées habituellement.

Le Bureau de bienfaisance, comme les années précédentes, a également apporté sa contribution et 44 primes seront délivrées en son nom.

Que ces mêmes amis, soit un encouragement pour les jeunes ménages à accroître leur famille et pour ceux qui sont au déclin de la vie, à continuer à servir de bon exemple aux jeunes générations.

Ces dernières paroles sont soulignées d'applaudissements.

DISCOURS DE M. FERNAND MOTTE

En termes choisis, M. Fernand Motte remercie vivement M. Alfred Lerouge, des paroles éloquentes qu'il vient d'évoquer à la mémoire de son grand'père.

Il nous a laissé, dit-il, un trésor sacré; c'était un modèle de désintéressement, de probité et d'action, il avait des visions très larges pour les entreprises qu'il a créées.

Il a eu une vie de labeur, il était simple et d'une cordialité sans exemple, il a créé une belle œuvre au profit de ses concitoyens, dont je suis heureux de constater toute la reconnaissance.

Je souhaite ceux qui sont à l'honneur en ce jour, et chez qui règne l'ordre.

Je termine en souhaitant aux humbles, toutes les douceurs et les joies de la bonne vie familiale.

Toute l'assistance applaudit le discours de M. Fernand Motte.

LA DISTRIBUTION DES PRIMES

Dès que les applaudissements eurent cessé, M. Cordonnier donne lecture des noms des bénéficiaires des primes.

Primes de propreté accordées en vertu des dispositions du legs Alfred Motte-Grimonprez aux ménages ouvriers les mieux tenus. Cette année, la valeur totale des primes est de 3200 fr. environ.

3 buffets d'une valeur de 223 fr. l'un. — Jules Dewitte, 17, rue Jean-Macé; Henri Dereens, 59, rue Jean-Macé; Emile Deleté, rue de la Perche, fort Briet, 3.

2 commodes d'une valeur de 200 fr. l'une. — Fe Brulois, née Céline Hycer, rue des Vélocipèdes, cour Vandenbroyck, 19; Vve Dselman, née Augusta Verhote, rue des Anges, 96, cour Dupont, 4.

19 lots de 6 chaises d'une valeur de 120 fr. le lot. — Louis Lorident, 9, rue Jean-Macé; Léon Baud, 7, rue Jean-Macé; Jean Carette, 9, rue Jean-Macé; François Vancoeckenberge, rue du Fresnoy, cour Hospied, 3; Vve Demeester, née Odile Voye, Grand'Rue, 209, cour Couteau, 3; Pierre Dorsace, rue des Longues-Haies, 257, cour Debaisieux, 7; Jeanne Bréardelle, rue de l'Alouette, cour Vanuxem, 5; Paul Dedieuque, rue de la Guinguette, cour Mullier, 36; Louis Bédelle, rue de France, 98, cour Chevalier, 1; Constant Duquesne, rue des Anges, cour Castelain, 5.

5 berceaux garnis d'une valeur de 179 fr. d'un. — Femmie Dorme, née Marguerite Lecouve, 48, rue de Valenciennes; Eugène Boutquin, rue de Condé, 27, cour Catteau, 4.; femme Brouwers, née Elise Herbin, rue Delesenne, cour St-Aimé, 2; femme Sonneville, née Rosalie Argo, rue des Sept-Ponts, 53; femme César Bulcourt, rue Jean-Macé, 38.

Prime accordée en vertu des dispositions du legs Julien Gadenne-Michollet à une personne ayant recueilli un orphelin pendant l'année. Cette prime est d'une valeur de 140 fr.

Vve Flécet, née Clémence Dewsor, rue des Parvenus, 80.

Prime de propreté accordées en vertu des dispositions du legs Théodore Lallemand, aux familles nombreuses ou aux ménages ouvriers les mieux tenus. La valeur totale de ces primes est de 1.300 fr.

26 primes de 50 fr. chacune. — Femme Delcourt, née Augustine Dauphin, rue de la Potennerie, 7; Vve Dejoegar, née Marie Dacquinne, rue Cugnet, cour Fontaine, 11; Vve Charles, née Victoire Vibrant, rue Jules-Guesde, 369; Vve Dujardin, née Hortense Marais, rue Hoche, 39.; Hortense Cochetoux, rue de Lannoy, fort Desprez, 10; Jacquet Emile, rue des Longues-Haies, 188; Jules Decreus, rue de Turin, 17; Vve Deronne, née Julien Vandeburie, rue Solférino, 19; Philomène Garcette, rue du Luxembourg, 93. — Vve Binco, née Malvina Delecolme, rue du Ballon, 72; Vve Debaisieux, née Octavie Dubus, rue de Lannoy, cour Boyaval, 26; Vve Gillet, née Marie Boulogne, rue Bernard, 50-52; femme Dewachter, née Sophie Verbecque, rue Bernard, 92; Vve Deghoux, née Céline Cosnart, rue de l'Alouette, 38, cour Vanuxem, 3; femme Blaes, née Blondine Dhaygre, rue de la Barbe-d'Or, 6; Aurélia Baisez, rue Archimède, 90; Vve Behiels, née Louise Vanslambrouck, rue de la Barbe-d'Or, cour Vandenbulcke, 4; Vve Degroote, née Sylvie Mercier, rue de l'Alma, 176; Vve Wattezu, née Blondine Voet, rue Delespaul, 13 bis; Vve Cappaert, née Caroline Vandenberge, rue Meyerbeer, cour Zuyffel, 2; Marie Delsdalle, rue Rollin, 10; Vve Boisseur, née Marie Verhecke, rue du Fort, cour Coutelier, 13; Vve Becquet, née Laure Fremaux, rue de Flandre, 32; Vve Bossut, née Marie Dufour, rue de Flandre, 108; Vve Delvinquière, née Adélaïde Dehoule, rue Voltaire, 36; Vve Dehan, née Juliette Statitus, rue Turgot, cour Vandamme, 18.

Primes accordées par le Comité des fêtes de la Fosse-aux-Chênes et du Cul-de-Four avec le reliquat des bénéfices réalisés en 1924.

4 lots de 6 chaises d'une valeur de 120 fr. le lot. — Vve Axters, née Zoé Behiels, rue de la Barbe-d'Or, 1; Alfred Castel, rue du Caire, 101; Samuel Waroux, Grand'Rue, 133 bis, cour Couteau-Allard, 5; Olga Coupez, rue de la Paix, 21, cour Lepon, 2.

11 paires de draps. — Albéric Delsby, rue des Ogiers, cour Dhalluin, 2; Clotilde Delbart, rue Beaumarchaix, cour Gérard, 18; Vve Denys, née Vanantwerpen Adèle, place de l'Abbatoir, 22; Vve Deresse, née Marie Delarroque, rue Beaurewaert, 25; Léopoldine Bouvry, rue du Ballon, 74; Henri Duquesne, rue Delespaul, 24; femme Deleers ryder, née Adrienne Voets, rue de Tourcoing, 110; Vve Calonne, née Marie Bouche, boulevard de Metz, cour Vercruysse, 14. — femme Willecomme, née Clémentine Maes, rue Delattre, 7; Vve Declercq, née Maria Catteau, rue des Sept-Ponts, 60, fort Mesure, 83; Vve Lembre, née Pauline Vandendaele, quai de Gravelines, 46bis.

Primes accordées avec le produit d'un titre de rente provenant des sommes versées par les Comités des Fêtes Franco-Belge et de quartiers en 1923.

16 primes de 50 fr. — Vve Devos, née Victorine Scheipe, rue d'Avelghem, 23; Enoch Decraene, rue Marceau, 3; Vve Devos, née Angélique Devos, rue Lannoy, 6, cour Lerichs, 3; Vve Ghisse, née Clémence Bressoux, rue du Pile, cour Orange, 10; Vve Doye, née Léonie Vinchant, rue du Pile, cour Orange, 11; Vve Edirennes née Marie Manmarcke, rue du Pile, 434; Vve Dusart, née Eugénie Villée, rue de Tournai, maisons Lanoé, 9; Marie Cruypelinck, rue Alfred de Musset, 57; Vve Descamps, née Moreau Céleste, rue Decrème, 173, cour Debaisieux, 3; Henri Broux, rue Ste-Elisabeth, 39; Vve Delannoy, née Marie Baillieul, rue des Longues-Haies, 167, cour Boucau, 2; femme Clément, née Pauline Nicodème, rue Cugnot, 51; Vve Debaere, née Fanny Sierack, rue de l'Epeule, 11; Vve Declercq, née Adélaïde Ansart, rue de Naples, 115; femme Dautel, née Philomène Deveerman, rue de l'Alouette, cour Vanuxem, 12; Adèle Herman, rue de l'Alouette, 16.

1 prime de 34 fr. — Femme Dhaese, née Elise Vanpoucke, rue Choiseul, cour Foveau, 33.

Primes accordées par le Bureau de Bienfaisance.

Ces primes sont accordées pour donner satisfaction à des personnes sans soutien ou à des ménages économiques méritants, soit par le biais du haut patronage, soit par leurs efforts pour élever convenablement leur famille et se suffire par leurs propres moyens.

Le total de ces primes est évalué à 3.500 fr. environ.

15 paires de draps. — Fleurus Vancoux, rue Molière, cour Folpts, 8; Odon Dorelle, 66, rue Jean-Macé; Louis Cocoste, rue du Moulin, 64, cour Lozidan, 5; Richard Vroman, rue Jean-Macé, 11; Emile Cartigny, rue Jean-Macé, 19; Vve Calonnard, née Joséphine Pirringuel, boulevard de Mulhouse, 93; Vve Devemin, née Blanche Vaplatschen, rue Lebrun, 27; Herman Vincent, rue d'Arcole, 17; Charles Cromery, rue de Lannoy, fort Desprez, 16; François Brouwers, rue des Longues-Haies, 107; Vve Duprez née Marie Cocyne, rue des Longues-Haies, 120, cour Legros, 16; Léon Delbecque, rue d'Alma, 276, cour Genoa, 4; Vve Declerck, née Mathilde Sonneville, rue des Anges, 120; Gustave Lorthiois, rue d'Alma, fort France, 45; Brunet Dufermont, rue Jacquard, 7, cour Louis Dubois, 5.

13 couvertures blanches en laine. — Augustin Hellinck, rue Dampierre, 33, cour Cordier, 5; François Farvacque, rue d'Espagne, 19; Vve Glorieux, née Mathilde Gorlous, rue d'Alma, fort France, 8; femme Roty, née Anna Calleau, rue Decrème, 136, cour Delahaye, 3; Oscar Decottignies, rue des Fossés, imp Ingouville, 63; Vve Cornez, Rosalie Huisteboom, rue des Longues-Haies, 206, cour Degrand, 1; Georges Vanteenkiste, rue de Mouveaux, cour Mamon, 9; Vve Colle, née Berthe Hermès, rue de l'Ommelet, 196; Victor Dhaene, rue Ste-Thérèse, 56, cour Florin, 22; Léon Agrebel, rue de Nancy, 2; Eugène Dudon, rue de la Guinguette, 56, cour Mullier, 16; Vve Delecolle, née Marie François, rue de Tourcoing, cour Lorident, 7; Paul Voyez, rue Jean-Macé, 46bis, 8; Vve Dufermont, née Claire Cavret, rue du Fest, 74; Jean Jonckère, rue de la Clef, 3.

14 primes de 30 fr. — Vve Larose, née Marie Debruyne, rue de la Basse-Masure, 36; Vve Dutetillen, née Pauline Brun, rue d'Arcole, 15; Vve Berlioux, née Salma Fermentier, rue de France, 12; femme Belin, née Désirée Meurson, rue Turgot, cour Saint-Joseph, 3; Philomène Dulon, rue Voltaire, cour Lefebvre, 10; Vve Delecourt, née Herman Vandenbossche, rue de la Vigne, 76, cour Damerval, 12; Marie Cuignez, quai d'Anvers, 9; femme Duprez, née Julie Deschamps, rue Turgot, cour St-Joseph, 17; Vve Crispeels, née Léonie Lemireuil, rue d'Lima, 2; Vve Coin, née Eugénie Ramon, rue du Fontenoy, 100; Vve Delber, née Malvina Brouwers, rue Vauban, 38; Jules Capouillez, rue de la Rondelle, 53; Vve Desmet, née Octavie Dumortier, rue Blanchemaille, 54; Vve Delannoncourt, née Sophie Blomme, rue de la Lys, 7.

Les fêtes jubilaires en l'honneur de M. Henri Peers organiste de Notre-Dame depuis cinquante ans

L'un des artistes les plus connus et les plus estimés de Roubaix, M. Henri Peers, a célébré dimanche le 50e anniversaire d'organiste de Notre-Dame.

Le jubilaire avait été guidé dès ses débuts dans l'art musical par deux excellents professeurs, MM. Lecocq et Victor Delannoy.

LA CARRIERE DE M. PEERS

A la mort de M. Julien Catteau, organiste et maître de chapelle à Notre-Dame, M. Victor Delannoy, consulté sur le choix de son successeur, désigna M. Henri Peers parmi les divers compétiteurs.

Ce choix si judicieux fut des plus heureux.

Dès son arrivée à la direction de la Chorale Notre-Dame, il fut l'innovateur de grandes messes à orchestre des anciens maîtres.

Chaque année, le grand jour de Pâques, avaient lieu ces exécutions qui attiraient à l'église Notre-Dame une nombreuse assistance telle que l'immense vaisseau était trop petit pour la contenir.

Et cependant M. Peers ne possédait pas alors les ressources qui existent maintenant au point de vue des soprani; il n'était pas question de chorales mixtes, il devait recruter dans les écoles de garçons des éléments qui n'avaient que peu ou point de connaissances musicales, et c'est par un travail opiniâtre et tenace que M. Peers parvenait à leur apprendre, presque par cœur, ces grandes messes les plus difficiles.

M. Peers ne s'est pas limité seulement à sa paroisse qu'il affectionnait plus particulièrement. Tout Roubaix religieux a bénéficié ses œuvres nombreuses. Il a fourni jusqu'à présent un nombre considérable de compositions de haute valeur, des messes diverses avec accompagnement d'orchestre et orgue, des messes de Requiem, des motets, des cantates, des chœurs, etc.; il harmonisa pour quatre voix les différentes messes de Dumont.

Ce n'a jamais été en vain que l'on fit appel au concours de M. Peers pour toutes organisations de fêtes et de cérémonies religieuses. Lors de la fondation de l'œuvre du Denier des Ecoles catholiques de Roubaix, le Comité eut recours à M. Peers pour la grande manifestation d'inauguration de cette œuvre qui eut lieu en l'église St-Martin; il composa pour la circonstance un magnifique « Credo » à 4 voix avec orchestre.

DERNIÈRE HEURE

AU MAROC

Une menace d'Abd-El-Krim contre nos voies de communications avec l'Algérie

NOS TROUPES FONT PREUVE D'UN ENTRAIN ADMIRABLE

Rabat, 24 mai. — La pression ennemie signalée dans le secteur de Kifane continue à s'exercer, décelant la volonté d'Abd-el-Krim de faire peser une menace sur nos voies de communication avec l'Algérie.

On signale des rassemblements de dissidents qui vont s'augmentant dans les régions de Moulay Ali et du Haut-Oued Moulou, notamment en contingents réguliers riffains, cependant que faiblit l'ardeur des tribus rebelles qui ont été fortement éprouvées au cours des combats de ces derniers jours.

UN REGIME DE TERREUR

En présence de la lassitude de certains groupements, Abd-el-Krim exerce dans leur région un véritable terrorisme afin de les maintenir en dissidence.

La première soumission des Ait Azan a produit cependant une vive impression dans la montagne.

LES FORCES RIFFAINES

La situation continue à demander une vigilante attention, étant donné les forces importantes groupées autour d'Abd-el-Krim, comprenant en outre les tribus des Beni Ouriaguel et Marnissa avec lesquelles il engagea jadis les hostilités contre l'Espagne, les tribus Ghomara, les tribus Djebala, ralliées à la suite de sa victoire sur Raisouli; les tribus d'Abd-el-Malek, ainsi que les groupes des Beni Zeroual, Siess, et Senhaga en dissidence depuis peu.

NOUS OCCUPONS LES DEBOUCHES DES VOIES AVEC FEZ

Nos troupes occupent maintenant les débouchés des grandes voies classiques de communication avec Fez, dont la principale vallée, le Haut-Ouergha commandée par Médiouna a été si souvent l'objectif des Riffains. En même temps, elles prennent les mesures nécessitées par le développement nouveau du front de bataille vers l'est.

UN VIOLENT COMBAT DU GROUPE FREYDENBERG

L'ennemi rejeté subit de lourdes pertes

Rabat, 24 mai. — Dans un mouvement sur Garat des Mesziat, après avoir dégagé les postes du Haut-Ouergha, le groupe Freydenberg a rencontré un parti ennemi évalué à 5.000 fusils auquel il a livré un violent combat.

L'ennemi a montré un mordant exceptionnel. Il a été rejeté après avoir subi de lourdes pertes.

Malgré des contre-attaques poussées jusqu'au corps à corps, le groupe Freydenberg a effectué une brillante manœuvre et a continué sa marche sur Gafa des Mesziat où il est parvenu dans la soirée.

Cette action fait le plus grand honneur aux talents tactiques du chef de la colonne et à la courageuse ardeur de tous les soldats.

Les ACTES D'HEROISME de NOS TROUPES

Le moral et l'entrain de nos troupes de toutes armes est absolument remarquable. Ils sont rehaussés encore par l'indignation provoquée par les moyens déloyaux employés par Abd-el-Krim et par la volonté de venger l'insultante agression subie par nos territoires.

Les actes d'héroïsme sont innombrables et sont accomplis particulièrement dans les postes de couverture dont quelques-uns en sont à leur troisième siège par suite de la méthode employée par les Riffains consistant à se replier en combattant devant nos forces mobiles et à réoccuper une portion du pays dès que les troupes sont employées sur un autre point.

On trouve chez les troupiers de tous grades, comme chez les officiers européens et indigènes, une flamme et une ardeur au-dessus de tout éloge.

M. Malvy reçu par M. Painlevé lui fait part des résultats de son voyage en Espagne

Paris, 24 mai. — M. Malvy, député du Lot, ancien ministre de l'Intérieur, retour de Madrid a été reçu, ce soir par M. Painlevé avec lequel il s'est longuement entretenu des résultats de son voyage, en Espagne.

M. Malvy s'est refusé à toute déclaration tant sur l'objet de son voyage que sur les entretiens qu'il a pu avoir avec le général Primo de Rivera ou le Roi d'Espagne.

Un communiqué officiel

La présidence du Conseil a communiqué la note suivante:

M. Malvy qui, durant son exil, a noué, en Espagne, de hautes et amicales relations, rapporte d'un voyage, à Madrid, au sujet des relations franco-espagnoles, de très intéressants renseignements qui seront examinés, mardi, au Conseil des ministres.

LE TREMBLEMENT DE TERRE AU JAPON

IL Y AURAIT 1.500 VICTIMES

Osaka, 24 mai. — L'étendue des régions affectées par le tremblement de terre ne dépasse par 64 kilomètres carrés. Le total des tués et des blessés est évalué à 1.500. Les dégâts matériels sont évalués à environ 70 millions de yens.

Ni Osaka ni Kobé n'ont souffert.

Les incendies à Toyoka et à Kinosaki sont éteints. Ces deux villes ne sont plus que des amas de ruines.

Les communications avec la région sinistrée seront rapidement rétablies; on active l'envoi de secours.

Des secours américains

New-York, 24 mai. — La Croix-Rouge américaine attend des détails précis sur la catastrophe pour envoyer des secours.

Le Président Coolidge enverrait un message de sympathie au Japon.

Troupes et navires sur les lieux

Osaka, 24 mai. — Des troupes et des navires de guerre ont été dirigés sur la zone dévastée pour aider la police.

CE QU'ON DIT A L'AMBASSADE du JAPON A PARIS

Paris, 24 mai. — A l'ambassade du Japon on n'a aucune nouvelle directe sur le tremblement de terre.

Les communications, a-t-on déclaré, sont peut-être interrompues, en tout cas difficiles. Les télégrammes des agences ne sont pas toujours d'accord, non seulement sur les détails, mais aussi sur les proportions de la catastrophe. La délimitation de la zone qui a été touchée par le séisme n'est même pas possible, pour le moment. Il convient donc d'attendre pour formuler un jugement. Mais, malheureusement, il ne saurait y avoir aucun doute sur le fait.

UNE IMPORTANTE MANIFESTATION CATHOLIQUE A CLERMONT-FERRAND

Clermont-Ferrand, 24 mai. — Quinze mille catholiques, venus de tous les points du département ont assisté cet après-midi à la manifestation organisée par la Fédération Nationale catholique.

Des discours ont été prononcés par Mgr Marnas, évêque de Clermont-Ferrand; M. Adolphe Théry, avocat à la Cour de Paris et le général de Castelnau.

Un ordre du jour acclamant le programme de la Fédération Nationale catholique a été voté à l'unanimité ainsi qu'une adresse de filial attachement au Souverain Pontife. La sortie s'est effectuée dans un calme parfait.

L'ERECTION A MARSEILLE

d'un monument aux Morts de l'Armée d'Orient. — Les résultats du concours

Marseille, 24 mai. — Le jury du concours ouvert entre les architectes et statuaires pour l'érection à Marseille, par souscription nationale, d'un monument aux Morts de l'Armée d'Orient et des Terres lointaines, s'est réuni aujourd'hui.

Il a décerné les prix suivants: 1er prix, 10.000 francs, MM. Castel, architecte et Sartorio, statuaire; 2e prix, 5.000 francs, MM. Castan, architecte, et Servan, statuaire; 3e prix, 2.500 francs, MM. Rimbert, architecte, et Morion, statuaire.

LES OBSEQUES DU MECANICIEN AVIATEUR MAINDRE-FOUCHET

Bordeaux, 24 mai. — Ce matin, ont eu lieu à Cauderan, les obsèques de Maindre-Fouchet, le mécanicien aviateur qui s'est tué avec l'adjudant Foiny dans l'accident d'aviation survenu près de Tours au cours d'une tentative pour la « Military Zenith ».

M. BORIS SAVINKOF AURAIT ETE ASSASSINE

Copenhague, 24 mai. — On mande de Moscou: « Les cercles antibolchevistes disent que M. Boris Savinkof a été assassiné puis jeté par une fenêtre de la Tcheka.

L'écrivain Dechef-Derental, intime de M. Savinkof, serait au courant de la vérité, mais il est au secret en prison.

Une violente tornade ravage la région d'Angora

Deux morts et dix-sept blessés

Angora, 24 mai. — Une violente tornade venant du sud-ouest, a causé de graves dégâts.

Les arbres ont été déracinés et trois minarets renversés; de nombreuses vitres ont été brisées. Une maison a été complètement démolie et trois autres habitations ont été endommagées.

Par suite du renversement des poteaux supportant les fils, les communications télégraphiques et téléphoniques sont interrompues.

On compte deux morts et dix-sept blessés. L'étendue des ravages dans les environs reste encore in